

INTERNATIONAL
JOINT
COMMISSION
Canada and United States



COMMISSION
MIXTE
INTERNATIONALE
Canada et États-Unis

**Transcription of the public meeting held by
the International Joint Commission
on the Great Lakes Water Quality Agreement Review
at Montréal, Quebec, on October 17, 2005
(duration: 79 minutes)**

*

**Transcription de la réunion publique tenue par
la Commission mixte internationale
sur l'examen de l'Accord relatif à la qualité de
l'eau dans les Grands Lacs
à Montréal (Québec) le 17 octobre 2005
(durée : 79 minutes)**

GÉRALD TREMBLAY (Maire, Ville de Montréal) : ...leurs enjeux environnementaux comme eux. Permettez-moi d'ailleurs d'utiliser cette tribune pour confirmer notre détermination d'inscrire la question de l'eau et de l'accès à l'eau au cœur de notre action internationale, comme elle l'est déjà au plan municipal.

Last May, I had the pleasure to work in Quebec City, alongside Mayor L'Allier, as well as Mayor Daly of Chicago, Mayor Miller of Toronto, and several other mayors, in establishing the Great Lakes and St. Lawrence City Initiative. This effort seeks to become the North American municipal community's voice on issues pertaining to management of this body of water.

Montréal, comme productrice d'eau potable, dessert non seulement 1,8 millions de résidents, mais aussi des centaines de milliers de travailleurs et de visiteurs. Elle a pris récemment la décision de mettre en place un nouveau modèle de gestion de l'eau, ce qui l'amènera à investir dans ce secteur d'activité plus de 10 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années.

Ce modèle est celui d'une gestion de l'eau publique et entièrement autofinancée. Chemin faisant vers la mise en place de ce modèle, nous nous faisons une idée plus précise non seulement des obstacles, mais aussi des solutions qu'un tel modèle sous-entend, autant au plan technique qu'au plan du financement, sans oublier la nécessaire mobilisation de la population.

Nous sommes disposés à partager cette expertise avec quiconque vit une expérience similaire. C'est d'ailleurs dans cet esprit que nous travaillons présentement avec l'état de Mexico et la ville de Paris à animer les travaux des commissions de l'eau des deux plus grandes associations internationales des villes, soit celle de Métropolis et celle de Cités et gouvernements locaux unis.

C'est également dans cet esprit que nous participerons au quatrième forum mondial de l'eau, qui aura lieu à Mexico du 16 au 22 mars prochain.

Au-delà des événements et des institutions, qui sont certainement des outils indispensables à la gestion de la problématique de l'eau, qu'elle soit locale, régionale ou continentale, il nous apparaît également essentiel de travailler aussi à un autre niveau, un niveau qui rehaussera le rendement des outils techniques dont nous nous servons pour affronter la problématique de l'eau.

Comme vous le savez, Montréal doit sa création il y a plus de trois siècles à l'existence du Saint-Laurent et des rapides de Lachine, qui constituaient au 17^{ième} siècle une barrière infranchissable pour la navigation. L'eau a marqué profondément l'histoire de Montréal.

Cependant, il faut bien convenir que notre ville, comme bien d'autres villes riveraines des grands plans d'eau, a tellement pris pour acquis l'existence autour d'elle de cette immense ressource qu'elle en est arrivée à l'oublier.

Or, si les travaux qui ont lieu ce soir doivent être fructueux, ils doivent s'appuyer sur un éveil des consciences de nos populations. Sinon, nous serons

comme des spécialistes qui travaillent dans le vase clos de leurs laboratoires, ou alors nous serons limités au court terme.

Je suis convaincu qu'il faut en sorte que dans les villes comme les nôtres, l'eau, plus qu'un produit, plus qu'un outil, plus qu'un décor, devienne une préoccupation de tous les jours.

L'eau du fleuve et des Grands lacs doit faire partie d'une réalité plus profonde, notre identité. L'endroit où nous vivons doit continuer à déterminer ce que nous sommes.

C'est à cette seule condition que nos populations pourront se dire que chaque fois que l'eau est en danger, elles sont elles-mêmes en danger, non seulement dans leur fonctionnement, mais aussi dans leur identité.

Cette nouvelle dimension de la gestion de l'eau qui touche les esprits et les cœurs pourrait s'appeler la culture de l'eau, car si on dit que les peuples du désert ont une âme particulière, exactement comme les populations qui vivent à l'ombre des grandes montagnes ou celles qui vivent à proximité des océans, il devrait en aller de même pour nous qui vivons à proximité des plus importants plans d'eau douce du monde.

In addition to the new knowledge that you will certainly provide and your suggestions as to what we must do on a technical level, I also hope to learn from your work what we must become.

L'avantage d'une telle vision des choses, axée sur l'identité, donc au-delà du moment présent, est que vos travaux pourront transformer non seulement les

choses, mais surtout les gens, et qu'ils se situeront dans la même perspective que l'environnement que vous défendez, où le court terme est certes important, mais le long terme nous apparaît la seule perspective réaliste.

Alors, vous comprendrez, par conséquent, pourquoi je suis avec vous ce soir, et je vous souhaite une excellente consultation, M. Gourd, et merci à vous d'avoir choisi Montréal. C'est un grand honneur et un grand privilège de vous recevoir dans la maison des citoyens, et ce soir, c'est votre maison.

ROBERT GOURD (Commissaire, Section canadienne, Commission mixte internationale) : Merci, Monsieur le maire. (APPLAUDISSEMENTS) Monsieur le maire, la façon dont vous avez fait vos remarques, je dois vous dire que si jamais vous vous lassés d'être maire, vous feriez un excellent commissaire. (RIRES)

Alors, sans plus tarder, je pense que les présentations ont été faites par M. le maire, on n'aura pas besoin de les refaire, je voudrais d'abord mentionner que dans la salle, il peut y avoir des gens des différents gouvernements, soit fédéraux, provinciaux ou même municipaux, soit de la municipalité de Montréal ou d'autres municipalités environnantes.

Je tiens à faire une légère correction. Dans les journaux, on a annoncé que cette réunion était organisée par la Ville de Montréal et la Commission; au contraire, c'est la Commission qui a organisé cette réunion, et c'est grâce aux municipalités qui nous ont invités, qui nous cèdent leurs emplacements que nous pouvons tenir ce genre de réunion à un budget relativement restreint.

Alors, je ne voudrais pas que les gens pensent que c'est des dépenses inutiles de la part de la Ville de Montréal. Au contraire, ils nous ont énormément aidés, et c'est grâce à la Ville de Montréal et grâce à toutes les autres villes que nous visiterons au cours de nos prochaines rencontres...

Comme vous savez, on aura au-delà de 14 réunions à travers les Grands lacs. Bien entendu, on aura une réunion dans la ville de Québec, et après ça, ce sera tous les Grands lacs, des deux côtés, canadien et américain.

Alors, sans plus tarder, je demanderais au personnel de la Commission si on a des gens qui ont rempli des feuillets pour pouvoir adresser leurs commentaires, de bien me les faire parvenir. Et en plus de ça, je demanderais aux gens qui sont dans la salle, Dieu, s'il-vous-plaît, on n'est pas à la messe du dimanche, vous pouvez vous approcher, on va vous voir un peu plus. Merci.

Je dois vous dire une chose : la soirée va être longue, vous n'avez pas fini de m'entendre parler. Il y a seulement une personne qui a demandé à prendre la parole, et nous avons l'Hôtel de Ville jusqu'à 9h00. J'aimerais bien que s'il y en a d'autres qui veulent s'adresser, ne vous gênez pas, les Américains ne vous mangeront pas.

Alors, sans plus tarder, je demanderais à Mme Isabelle Lévesque, de l'Union Saint-Laurent et Grands lacs, qui demeure sur la rue Adam, de bien vouloir s'approcher pour intervenir. Bienvenue, Madame.

ISABELLE LÉVESQUE (Coordonnatrice régionale, Union Saint-Laurent-Grands lacs) : Bonjour. Je me présente, c'est ça, mon nom c'est Isabelle

Lévesque, je suis la coordonnatrice régionale de l'Union Saint-Laurent-Grands lacs.

On est une coalition internationale vouée à la protection et la restauration de l'écosystème des Grands lacs et du fleuve Saint-Laurent. Nous avons des membres canadiens, américains, autochtones, tout au long du bassin, et nous oeuvrons au Québec, en Ontario et dans les huit états américains sous le nom de Great Lakes United.

On travaille beaucoup sur la mobilisation et l'éducation de la population concernant les diverses problématiques du bassin. Depuis la création de l'organisme, l'Union a été largement impliquée dans les activités touchant la restauration de l'écosystème, et particulièrement celles de l'Accord sur la qualité de l'eau des Grands lacs.

Dans un premier temps, j'aimerais féliciter la Commission mixte internationale pour tous les efforts qui ont été faits dans les dernières semaines concernant les audiences. Cependant, les gens et les organisations de Montréal auraient certainement apprécié d'avoir un peu plus de temps pour se préparer, compte tenu qu'en général, la connaissance de l'Accord au Québec n'est pas la même qu'en Ontario ou dans les états américains.

J'aimerais ce soir souligner brièvement certains points qui se retrouveront dans notre mémoire qui sera déposé à la fin novembre. Donc, l'Accord sur la qualité de l'eau des Grands lacs est un mécanisme qui a eu une importance particulière au niveau du bassin.

Il a été un des pionniers en matière de protection de l'environnement entre le Canada et les Etats-Unis. C'est aussi un accord qui a été pensé en fonction de l'évolution de la société et de la science.

Cependant, dans les dernières années, il a perdu ce caractère particulier en faveur de d'autres initiatives environnementales binationales. On espère qu'il retrouvera cette particularité et sa vitalité dans la révision qui aura lieu l'an prochain.

En 33 ans, l'Accord sur la qualité de l'eau des Grands lacs a conduit à l'amélioration de la santé publique et de la qualité de l'eau, tout comme la réduction du phosphore et, dans une certaine mesure, la réduction de certains polluants toxiques.

C'est évident que certains problèmes persistent. Par exemple, les problèmes de contamination sont encore présents. Il y a aussi d'autres problématiques qui sont venues s'ajouter, comme celle des espèces envahissantes, les changements climatiques et le développement urbain. On est rendu à un point où il faut s'interroger sur l'intégration de tout ça dans cet accord.

D'une manière plus globale, nous aimerions que l'Accord détermine des objectifs binationaux qui conduiraient le Canada et les Etats-Unis à déterminer conjointement les meilleures actions à entreprendre pour répondre aux exigences de l'Accord au sein de leur propre processus politique.

Actuellement, les deux gouvernements respectent les termes de l'Accord mais ils n'agissent pas nécessairement en collaboration.

Dans une perspective d'améliorer la qualité de l'eau, nous aimerions également que l'Accord soit plus préventif dans son approche écosystémique.

L'Accord parle d'élimination quasi-totale des polluants, mais pour être plus proactif, on pense qu'il devrait s'interroger aussi sur la base, c'est-à-dire sur l'identification et l'élimination des menaces physiques, chimiques et biologiques avant que les problèmes apparaissent au lieu de le faire lorsque les problèmes sont déjà apparus.

On aimerait que soit révisée l'application du principe de précaution. Nous aimerions aussi que l'Accord, dans le cadre de son approche écosystémique, se questionne sur la place et le rôle du rétablissement écologique de l'écosystème.

L'Accord doit franchir le pas dans la réhabilitation de l'écosystème des Grands lacs et du Saint-Laurent de façon à le protéger des effets et des problèmes qui mettent en péril la qualité des eaux.

C'est évident qu'il faut nettoyer les Grands lacs, mais il faut aussi aller au-delà. Cela signifie, par exemple, de considérer le rétablissement écologique des milieux humides comme moyen de réduire la pollution apportée par les eaux de ruissellement.

On aimerait également que l'accord prévoit une mise en œuvre assortie de mécanismes de reddition des comptes. Nous aimerions que soit confiée la réalisation des objectifs de l'Accord à des institutions ou des organismes bien précis.

Il serait souhaitable aussi d'établir des dates butoir pour veiller à ce que les objectifs soient atteints à l'intérieur de cet échéancier; la Commission pourrait ensuite évaluer les progrès accomplis.

Finalement, il est impératif d'améliorer l'efficacité de l'Accord, tout comme il l'est d'examiner les institutions chargées de l'élaborer, de le mettre en œuvre et de l'évaluer de façon à ce qu'elles puissent en assurer une mise en œuvre efficace.

L'examen devrait chercher à déterminer ce qui a nui à la mise en œuvre de l'Accord et se traduire par des recommandations sur la façon de venir à bout de ces entraves.

On devrait notamment examiner les rôles des institutions touchées et la façon pour elles d'éviter les chevauchements ou de maximiser leurs forces. Par exemple, quelle serait la meilleure synergie entre la Commission, d'une part, et la Commission de coopération environnementale, la Commission des pêcheries des Grands lacs, ou les tribus et les Premières nations, d'autre part? Que faire pour amener les gouvernements à mieux coopérer?

Le public doit avoir aussi un rôle important à jouer dans l'élaboration de l'Accord et l'évaluation de son efficacité. Nous aimerions que des citoyens soient désignés à titre d'observateurs du processus d'examen. Des précédents ont été établis à cet égard dans les années 80 et ont mené à l'ajout du protocole de 87 à l'Accord.

En outre, pour qu'une véritable approche écosystémique fonctionne, l'Accord doit porter sur l'ensemble du bassin des Grands lacs et du fleuve Saint-Laurent. Il faudra donc élargir l'Accord pour qu'il s'applique à la région située au-dessus de la frontière internationale à Cornwall-Massena.

Cela signifie également qu'il faut s'attaquer aux menaces écologiques qui planent sur l'écosystème et ce, par le truchement de l'Accord même si elles proviennent de l'extérieur du bassin des Grands lacs, comme le réchauffement global. Voilà, merci. Bonne soirée.

ROBERT GOURD: Merci infiniment. Et je dois dire que je suis très, très heureux de voir que les gens de la rue Adam se préoccupent de l'eau. Je trouve ça pas mal intéressant, M. le maire.

Je voudrais souligner un événement qui a eu lieu la semaine dernière. Les cols bleus et les entrepreneurs de la Ville, lorsqu'ils ont su que la Commission mixte venait à Montréal, il nous ont fait une fontaine qui a duré un avant-midi qui était totalement spectaculaire. Malheureusement, ils se sont trompés de date, on aurait dû avoir ça aujourd'hui, M. le maire.

Alors, sans plus tarder, je demanderais à M. Marcel Lussier de bien venir faire son intervention. Monsieur Lussier est de Brossard.

MARCEL LUSSIER : Alors, messieurs et mesdames les commissaires, alors, ce soir, j'ai deux chapeaux. Le premier chapeau, c'est que je suis membre de la ZIP du Haut Saint-Laurent, qui couvre le territoire du lac Saint-Louis et du lac Saint-François. Et, de plus, je suis président canadien du Groupe consultatif

sur l'étude du lac Ontario et du Saint-Laurent, pour ceux qui ne m'ont pas reconnu.

Alors, mon intervention, c'est pour mentionner le très grave problème de la croissance des algues au niveau du lac Saint-François, qui se répercute aussi dans le lac Saint-Louis. On n'a pas trouvé de solution à ce problème puisque la croissance est très encombrante le long du lac Saint-François, endommage beaucoup l'accessibilité des gens, et c'est un problème, je pense, interfrontalier.

Alors, j'aimerais que la Commission sur la qualité de l'eau se penche sur la problématique de la provenance de ces algues. Est-ce que, par exemple, les centrales hydroélectriques de Massena et d'Hydro-Québec sont autorisées à laisser passer les algues ou s'ils ont une responsabilité de retenir les algues?

C'est un peu dans ce sens-là que j'aimerais qu'il y ait un chapitre spécial consacré à la qualité de l'eau, concernant la croissance des algues au lac Saint-François et au lac Saint-Louis. Merci.

ROBERT GOURD: Merci infiniment. Bien entendu, nous prenons note de toutes vos interventions et elles seront répondues en temps et lieu. Mais comme vous savez, les algues, dans plusieurs cas, c'est produit par le phosphore. Et le phosphore, bien, on a des différentes sources.

Prenons par exemple la baie Missisquoi, qui est presque maintenant une baie bleue ou verte, comme vous voulez l'appeler, et qui est remplie de phosphore, qui est dû aux engraisements des terrains.

Alors, on travaille très fort tout le monde, tous les gouvernements travaillent très fort à éliminer le phosphore, mais les algues sont là, et on travaille à ça.

Bien entendu, c'est la qualité de l'eau et nous sommes ici pour parler de la qualité de l'eau, et ce qu'on va faire tout le tour des Grands lacs. Alors, votre intervention est très bien prise. Merci.

Comme vous savez,, ceux qui...je reconnais un participant qui n'a même pas besoin de remplir de feuille. Il va se nommer pas pour nous autres, mais pour vous autres, parce qu'il est très connu de nous. Mais vous n'êtes pas obligé de remplir de formule pour vous adresser, vous pouvez vous adresser à la Commission par tous les moyens : notre site Web, vos courriels.

Il y a plusieurs moyens de vous adresser à nous et j'espère que vous le ferez, sinon, on va être obligé de changer notre façon d'intervenir. Je trouve que deux d'excellente qualité, c'est très bon, j'en aurais préféré une vingtaine. Mais celui qui va s'adresser à nous connaît très bien le dossier et du Saint-Laurent et des Grands lacs. Je le laisse se présenter lui-même.

MARC HUDON (Nature Québec): Vous êtes trop aimable. Je ne voulais pas parler, mais étant donné qu'il y a beaucoup de place, je vais vous occuper un peu.

ROBERT GOURD: Quand vous me dites que vous ne voulez pas parler, c'est tellement rare.

MARC HUDON : Marc Hudon, qui représente Nature Québec et l'UQCN. En fait, il ne faut pas que vous soyez extrêmement surpris s'il n'y a pas beaucoup d'interventions ce soir. L'Accord sur la qualité de l'eau des Grands lacs, c'est un sujet qui est extrêmement important mais pour lequel, au Québec, on commence à prendre conscience.

Et on n'est pas aussi intégré dans un accord de cette importance et de cette nature-là au degré auquel les gens en amont de chez nous, dans les Grands lacs, y ont contribué au fil des décennies passées.

Mais avec les années qui s'en viennent, je pense que les variations climatiques qui pointent à l'horizon vont susciter de la part des citoyens un intérêt grandissant pour l'Accord et pour sa plus-value, si on peut dire, sur la qualité de l'eau.

Concernant l'Accord en question, moi, je considère important que ce qu'on appelle les areas of concern dans les Grands lacs soient appuyés de façon beaucoup plus significative en termes d'implication par les citoyens.

Les gens sont très intéressés à s'impliquer pour aider à restaurer ces sites-là. Par contre, il y a toujours eu un défaut au point de vue financier pour aider à faire progresser les choses.

Ici, à Montréal, on dépend de la qualité de l'eau, c'est vrai, mais on dépend aussi beaucoup maintenant, et comme toujours, de la quantité de l'eau. Et quand on pense que dans les Grands lacs, les niveaux baissent continuellement, si on peut dire, où nous sommes dans un cycle où les niveaux des Grands lacs sont en

baisse, pour une place comme la région de Montréal et les villes qui s'approvisionnent en eau du fleuve, c'est extrêmement important.

Et on l'a vu au début des années 2000, que lorsque les volumes d'eau provenant de l'amont sont à la baisse, il y a un impact direct, d'une part, sur les infrastructures mécaniques qui pompent l'eau, mais aussi sur la capacité des usines de filtration de filtrer les contaminants qui, par le fait même, sont concentrés dans un moindre apport d'eau, si on peut dire.

Personne ne va parler du facteur de dilution, mais on reçoit quand même une charge importante toxique, que ce soit dû à l'érosion, que ce soit dû à toutes sortes de phénomènes naturels ou par la faute des humains, qui font en sorte que grâce à des grandes volumes d'eau, c'est dissous et puis on n'en souffre pas.

Sauf que pour la consommation humaine, pour la consommation des poissons qui s'en servent, c'est extrêmement important qu'en vue des impacts que la variation climatique en cours actuellement cause dans les Grands lacs, que l'Accord sur la qualité de l'eau des Grands lacs se penche peut-être sur l'aspect quantité, et les mêmes impacts vont probablement survenir sur une échelle moindre dans les Grands lacs, éventuellement.

Au niveau des citoyens, je dirais qu'au fil des ans, notre implication a toujours dépendu de vos consultations, de vos invitations à vous rencontrer, etc. Mais je pense que dans une vision plus moderne, la Commission mixte internationale – et vous le faites déjà dans une moindre mesure sur des dossiers avec des gens extrêmement compétents – mais vous devriez susciter davantage, à

prime abord, l'implication des citoyens dans tous les dossiers qui concernent l'eau.

Et en termes du dossier de l'Accord sur la qualité de l'eau, effectivement, c'est un volet sur lequel une nouvelle forme d'implication des citoyens pourrait être envisagée et cela, dans le but non pas de remplacer les besoins en science qui sont intégrés dans l'Accord actuel, mais dans le but d'intégrer une plus grande conscience de la part des citoyens, d'être capable de rejoindre dans les milieux scolaires, d'être capable de rejoindre dans les milieux de travail, dans les milieux où les gens sont des usagers, que ce soit du nautisme, que ce soit les activités portuaires ou autres, en environnement, mais qu'on soit capable de contribuer sur une base plus régulière à cet accord-là.

Alors, je me limiterai à ça pour ce soir. Moi, j'avais plus l'intention de vous présenter un mémoire lorsque vous allez être de passage à Québec, puisque ce n'est pas fréquent, alors on veut s'assurer d'avoir quelques paroles dans cette ville-là quand vous serez de passage. Alors, je vous remercie beaucoup.

ROBERT GOURD: Merci infiniment. Une chance que vous ne vouliez pas parler. (RIRES) Mais je vous connais très bien et j'apprécie chaque fois que vous prenez la parole.

C'est parce que vous êtes quelqu'un de tellement impliqué dans le milieu, je sais que vous faites partie de l'Étude sur le lac Ontario et Saint-Laurent, et pour nous, vous êtes un intervenant très important et je suis toujours heureux de vous

entendre venir nous donner vos conseils. Bien entendu, je sais que je vous verrai à Québec.

En attendant, on a un autre intervenant, M. Mil Branchaud. C'est ça, Branchaud?

ÉMILE BEAUCHAMP (Association de la sauvegarde du fleuve et du lac Saint-François): (inaudible).

ROBERT GOURD: Bon.

ÉMILE BEAUCHAMP : Merci. J'ai rempli deux feuilles, la deuxième, je l'ai remplie rapidement, juste pour parler. C'est Émile Beauchamp, Émile Beauchamp.

ROBERT GOURD: Beauchamp. Ah, je m'excuse, Monsieur, je dois avoir besoin de nouvelles lunettes.

ÉMILE BEAUCHAMP : Non, non, j'écris mal, je le reconnais. (RIRES)
Je suis avec l'Association de la sauvegarde du fleuve et du lac Saint-François, et puis ça fait plusieurs années que nous suivons le dossier de la pollution du lac, particulièrement parce que où je demeure, à Sainte-Anisette, qui est près de Valleyfield, il y a une situation unique au Québec : le lac qui se trouve à être plus haut qu'une rivière, et on doit pomper 150 000 gallons U.S. à la minute pour déverser la rivière dans le lac.

Nous avons remarqué depuis 15 ans qu'on déverse plutôt des sédiments plutôt que de l'eau. En fin de semaine, avec la quantité incroyable de pluie que

nous avons eue depuis une semaine, le fleuve est devenu brun. C'est votre eau, à Montréal.

It's water for 60 per cent of the population of Quebec. The river, the St. Lawrence River turned brown because of the quantity of sediments coming from a pumping station on Lac St. François. It is unique because of the size of the pumping station.

However, if you go along the St. Lawrence River and you take the small roads, you will find a great number of small pumping stations emptying out swamps.

On vide les terres humides et on déverse ceci dans le fleuve. Que contient cette eau qui est pompée? Des phosphates, du phosphore, comme vous avez mentionné, des nitrates et, pour la première fois depuis, je crois, l'existence, nous avons remarqué dans le fleuve, votre eau, des cyanobactéries.

Vous avez mentionné la baie de Missisquoi qui devient bleue. Votre fleuve, your water, votre eau de Montréal est maintenant affectée par des cyanobactéries. Ça vient d'où? Ça vient du déboisement accéléré le long du fleuve et le vidage des terres humides.

On déboise et on déboise pourquoi? Pour répandre du purin de porc. On épand du purin de porc, c'est payant. Alors, on vide les terres humides, on met du sable, on met de la terre et on épand. Quand il pleut, comme dernièrement, tout ça s'en va dans le fleuve.

Alors, qu'est-ce qui arrive? Monsieur Marc Hudon, qu'on connaît très bien ici...English? Well, if you want, okay. You have a number of menaces for the water of the St. Lawrence River, a great number.

As Marc Hudon very well knows, you have first of all the Panamax project, which was discussed at the public commission, you have the deviation of water from the Great Lakes to the lower states, the southern states and so on, and also you have another public consultation for the control of the quantity of water coming out of the Great Lakes.

All of these factors reduce or intend to reduce the quantity of water in the St. Lawrence River. When the lower states or the southern states go to Congress, before the Congressmen, they say we want your water, that's our water. What happens to Montreal?

It is the United States Congress that is going to decide for Quebec and Ontario, not the Canadian government. The U.S. Congress must decide for the eight governors of states and two premiers of provinces who will get our water.

This is a menace that we have never, never known in Montreal. What we see is the port of Montreal disappearing. What we see is the city of Montreal, its pipes to attract water, to bring in water to the pumping stations, it'll be above the water.

I don't know if people realize this. I don't understand why this has not hit the media. I don't understand why only one journalist I have seen – it's Louis-Gilles Francoeur du Devoir – has publicized this.

It's something that...my purpose today is to let the people of Montreal... wake up, boys and girls, you ain't gonna have no water soon. Merci.

ROBERT GOURD: Merci, Monsieur. (APPLAUDISSEMENTS) Là, je ne prendrai pas de chance, le dernier nom, je n'essaierai pas...Williami?

WIESENTHAL : It's Wiesenthal.

ROBERT GOURD: Wiesenthal, ah bon. Merci.

WIESENTHAL: My question is both to the American and the Canadians, and it concerns the jurisdictions. And I noticed that the ecosystem goes across boundaries and across provinces, so the first question is both to the Americans and to the Canadians: if you make a report, what obligation does anybody have to pay any attention or to implement any of your recommendations?

And do you have the jurisdiction – I'm not sure how to phrase it – do you have the jurisdictional authority to implement any of these recommendations? That would be my first question, if it's clear enough. Voulez-vous que je la pose en français?

ROBERT GOURD: I totally agree, and you know what, I'll let my two chair speak about that because they are chair. I know what they are going to say but I'll just let them say it just the same, so you know that it's coming from the horse's mouth.

WIESENTHAL: Well...

HERB GRAY (Chair, Canadian Section, International Joint Commission):

Well, this was originally set up to hear from other people rather than from us, but if we can provide information, we're happy to do it.

The International Joint Commission of Canada and the United States is not an agency of either government. It's an international organization set up by a treaty between the two countries, and the treaty is to prevent or resolve disputes between the two countries involving levels and flows of waters that form or cross the international boundary, from one ocean to another and in the north.

Forty per cent of the international boundary between the two countries is composed of water, and there also are other water courses that cross the boundary.

So we have an advisory jurisdiction and an investigative jurisdiction arising out of a clause in the treaty that says that if the two governments give us a reference or a mandate to look into a subject, we are authorized to examine the subject, come up with the facts and science and make recommendations to the two governments.

These recommendations are advisory. We do not have the authority to issue binding arbitral awards. However, our reports are made not just privately to the governments, but also to the public, and this adds additional weight to our recommendations.

And the Commission has been in place almost 100 years, and I'm advised that a very high proportion of our recommendations have been acted upon positively by the two governments in the period that we have been in existence.

WIESENTHAL: Okay, thank you.

ROBERT GOURD: Thank you very much, Chairman Gray. Chairman Schornack, do you want to say a few words?

DENNIS L. SCHORNACK (Chair, U.S. Section, International Joint Commission): Sure. Chair Gray did a very good job of stating the role of the Commission with respect to the Boundary Waters Treaty and the long history of cooperation we've had between the United States and Canada under that treaty.

In this case, with the Great Lakes Water Quality Agreement, the Commission has...which is an additional agreement between the two governments with respect specifically to water quality in the Great Lakes.

And here in Montreal, that should be of extreme importance to all of the people in this room and the people who are not in this room because you are at the very end, if you will, of the pipe that constitutes the flow of water all the way from Lake Superior all the way out to the Gulf of Maine.

So whatever gets done in the upper eight states and two provinces, what happens upstream, you are at the very downstream extent...extreme. So whatever happens upstream affects you here, downstream.

Our role with respect to this agreement is really a two-part role. We are to assess whether the governments are keeping the promises they made in the Agreement some now 30 years ago.

And this agreement is under review or going to come under review very soon. Many have said that certain elements of the Agreement are outdated. Some concerns, for example invasive species and land use or non-point pollution, which you heard about a little bit earlier, are not terrifically well addressed in the Agreement.

But one key concern and one that's very important here to this commission is what particular role we have. We are to assess the progress of the governments, make recommendations for improvements, and to assist them in implementing the goals they lay out when they revise this agreement.

In looking at the IJC role in this agreement, one has to ask what kind of... is it an adequate role? Is it one that can help to effect the purposes of the Agreement as well as it could?

Chair Gray mentioned that we're advisory, that we make recommendations that are not binding upon the governments. We use the moral authority, I think, of the Commission and our very special relationship with the public to help push those recommendations, but at this point in time, and under this current agreement, we have no enforcement responsibility or no enforcement authority.

So as you're considering how to make this agreement work better and what kind of advice you would give to the two governments to make it work

better, think too about the role this commission plays and how that might be more effective.

ROBERT GOURD: Merci infiniment, M. Schornack. Bon, il y a des gens qui commencent à revenir. Madame Rachel Renaud.

RACHEL RENAUD : Bonsoir. Bonsoir.

ROBERT GOURD: Bonsoir, Madame.

RACHEL RENAUD : Madame, Messieurs les commissaires, je suis native des Grands lacs, une fille des Grands lacs. J'ai grandi au bord de la flaque des Grands lacs, c'est-à-dire le lac Sinclair, qui est encore un peu plus robuste que le lac Saint-Pierre ici aux environs de Montréal.

Ça m'attriste énormément, ce qui est arrivé aux moules indigènes, surtout des lacs Érié et du lac Sinclair. Bon, en tout cas, je suis au micro pour poser une question par rapport aux infrastructures pour le traitement des eaux usées.

Alors, c'est plus une question que je vous adresse ici, aux commissaires et au public et au maire Tremblay aussi. C'est que, est-ce qu'il y a...est-ce que le fédéral donne un appui financier au traitement des eaux usées le long de la voie maritime? Parce que si ce n'est pas le cas, il est grand temps que ça le soit.

Alors, c'est une question que je pose. J'ai vu un documentaire à Enjeux il y a deux semaines sur l'état vraiment très triste de la rivière des Prairies, et c'est en grande partie parce que les usines de traitement des eaux usées sont démodées, et avec le développement urbain, elles ne peuvent plus répondre à la demande.

Le seul poisson qu'on peut manger sans avoir à...pour le mercure et tout, c'est la lose (?), the American shad, qu'on a le bonheur de voir frayer quand il monte la rivière des Prairies au mois de mai. C'est le seul qu'on peut manger sans compter les calories de mercure, quoi.

Alors, c'est une question que je pose au niveau du traitement des eaux usées. Est-ce qu'il y a un effet domino du fédéral au provincial, ou est-ce que c'est les pauvres municipalités qui en ont la seule responsabilité? Merci.

ROBERT GOURD: Merci, Madame. Alors, je vais vous répondre très seulement. Regardez-moi faire. Si je la bois, c'est qu'elle a été bien traitée. L'eau de Montréal est probablement une des meilleures eaux au Québec et elle est traitée.

Alors, si vous voulez avoir une réponse économique, sur le financement, ce n'est pas à la Commission de...on ne peut pas vous répondre ça. Oui, il y a du financement qui vient des deux gouvernements. Je ne suis pas ici pour faire de la politique. J'aimerais ça, mais j'en ai trop fait dans ma vie et j'en fais plus.

Alors, je vous demanderais de vous adresser – c'est le bon temps, c'est la campagne électorale municipale – adressez-vous à vos élus municipaux, je suis certain qu'ils vont vous répondre beaucoup mieux que moi.

Et comme je vous ai dit, l'eau de Montréal, on peut la boire sans inquiétude. Elle est bonne, et on n'est même pas obligé de la mélanger avec autre boisson.

Madame Chantal...Chantal Rouleau.

CHANTAL ROULEAU (Comité ZIP Jacques-Cartier): Alors, bonjour.

ROBERT GOURD: Bonjour, Madame.

CHANTAL ROULEAU : Du Comité ZIP Jacques-Cartier, Comité ZIP, zone d'intervention prioritaire Jacques-Cartier, pour l'est de Montréal. J'ai deux sujets, et d'abord une préoccupation bien personnelle.

En quoi l'Accord sur la qualité de l'eau agit vraiment pour empêcher, par exemple, la déviation d'une rivière polluée dans une autre rivière polluée qui pourrait peut-être traverser des frontières? En quoi l'Accord agit vraiment? C'est tout à fait personnel, mais je pense que ça serait bon d'y répondre.

L'autre préoccupation, par rapport aux comités ZIP, un comité ZIP a comme priorité la protection, la réhabilitation et la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent.

Et nous, dans l'est de Montréal, on travaille particulièrement sur la problématique des eaux usées municipales, les sédiments contaminés, et à travers tout ça, ce qu'on souhaite le plus au monde, c'est donner accès au fleuve à la population.

Et notre objectif, c'est de se mettre les pieds à l'eau en toute sécurité et sans danger pour la santé. C'est quelque chose qu'on répète souvent, et le maire Tremblay l'a entendu aussi.

Et évidemment, pour ce faire, il faut s'assurer de la qualité de l'eau, il faut s'assurer de la qualité des sédiments; évidemment, il faut ouvrir des accès.

On travaille au niveau local et régional, on touche 2 à 3 millions de population. C'est pas beaucoup quand on compare à l'immense population qui est touchée par le bassin des Grands lacs et du Saint-Laurent, mais quand même, ici au Québec, c'est assez important puisque, particulièrement dans l'est, on parle quasiment de la moitié de la population du Québec, on parle du plus gros secteur industriel du Québec, on parle d'une densité de population énorme.

Alors, on a ce projet d'accéder à l'eau en toute sécurité et sans danger pour la santé. On s'est baigné deux fois dans le fleuve Saint-Laurent dans l'est de Montréal cet été, et là où on s'est baigné, la qualité de l'eau était suffisamment bonne pour qu'on sorte avec tous nos morceaux et sans boutons, rien de plus qui est apparu.

Et ce qu'on constate aussi, c'est que c'est un mouvement mondial. C'est pas juste dans l'est de Montréal qu'on veut ça, c'est aussi à travers la planète. Il y a eu, en même temps que nous, on allait se mettre le pieds à l'eau, il y avait le big jump en Europe, où plusieurs dizaines de milliers de personnes sautaient à l'eau en même temps dans différentes rivières et fleuves pour signifier qu'ils veulent dorénavant récupérer cet usage qui est la baignade.

L'eau, c'est notre alimentation, évidemment, mais on veut l'utiliser, cette eau-là, pour se rafraîchir quand il fait chaud, et il a fait chaud à Montréal dernièrement.

Alors, comment peut-on s'assurer que dans l'Accord, on va considérer cette préoccupation des citoyens de se mettre les pieds à l'eau en toute sécurité et sans danger pour la santé? Merci.

ROBERT GOURD: Merci, Madame. Alors, je dois vous dire que ce qui vous préoccupe, ça préoccupe d'abord les deux gouvernements que nous représentons, autant canadien qu'américain, et c'est pour cette raison qu'en 1972, le Président Nixon et le Premier ministre Pierre Elliott Trudeau avaient signé un premier accord sur la qualité de l'eau des Grands lacs et du Saint-Laurent.

Alors, depuis 72, il y a eu différentes sortes de révisions de cet accord, et en 2006, les deux gouvernements nous ont demandés de réviser encore cet accord que les gouvernements ont signé, et c'est ce qu'on fait.

C'est ce qu'on fait ce soir. On vient vous demander, vous, la population, qu'est-ce que vous ressentez. Et c'est pour ça qu'on adore quand vous pouvez prendre la parole pour nous dire ce que vous avez besoin de savoir. Est-ce que je peux encore me baigner? Est-ce que mes enfants ou mes petits-enfants vont pouvoir un jour se baigner dans le fleuve Saint-Laurent à Pointe-aux-Trembles?

C'est pour ça qu'on est ici. C'est pour ça qu'on fait cette série de consultations. On n'est pas là, nous, pour vous donner des réponses, on est là pour vous questionner, savoir ce que vous voulez, entendre, et on prend note.

Et lorsqu'on remettra notre rapport après qu'on aura fait nos audiences à travers le Canada et les États-Unis, bien entendu autour des Grands lacs, qu'on

remettra notre rapport, les gouvernements vont faire d'autres consultations après qu'on leur aura remis notre rapport pour savoir si c'est ça que vous voulez.

Et à ce moment-là, eux vont pouvoir peut-être amender cette décision qui a été prise en 72 par Richard Nixon et Pierre Elliott Trudeau. Vous savez, de 72 à 2006, il y en a coulé de l'eau. On est venu de loin. Il y a des périodes où ce n'était pas facile et il y a des endroits où on aurait pu marcher sur l'eau tellement l'eau était épaisse.

Alors, c'est ce qu'on fait, ce système de consultation que l'on fait en ce moment, c'est justement pour arriver à dire aux gouvernements ce que la population attend des décisions des gouvernements. Oui?

CHANTAL ROULEAU : Dans la suite de cette préoccupation-là, est-ce que l'Accord sur la qualité de l'eau ou encore est-ce que la Commission mixte internationale a suffisamment de dents pour faire en sorte qu'il n'y ait pas de déviations de rivières polluées dans d'autres rivières qui traversent les frontières? Est-ce que c'est une instance qui a ces dents-là ou est-ce qu'il faut la créer?

ROBERT GOURD: Non...je dois vous répondre, Madame, que d'abord, premièrement, la Commission mixte est un organisme indépendant. Je regarde tout le monde alentours de la table, je suis certain qu'on a toutes nos dents...

CHANTAL ROULEAU : Est-ce qu'elles mordent?

ROBERT GOURD: Pardon?

CHANTAL ROULEAU : Est-ce qu'elles mordent? (RIRES)

ROBERT GOURD: Ben, écoutez, là, je ne vous raconterai pas de secrets. Mais je peux vous dire que oui, on a une forte influence. Et habituellement, si les gouvernements nous demandent de faire des audiences comme on en fait, c'est parce qu'eux, ils veulent savoir.

Et le but principal de la Commission, c'est d'éviter des conflits entre les deux pays au sujet de l'eau. Bien entendu, qualité de l'eau, mais il y a aussi la qualité de l'air.

Vous me parliez, vous avez commencé à parler de diversion de rivières, de ci, de ça. On mélange deux histoires. Il y a un problème qui existait dans l'ouest dernièrement et qui est réglé, parce qu'on voulait faire une diversion de rivière.

Mais si les gouvernements ne nous demandent pas de s'intéresser à ce problème, tout ce qu'on peut faire, c'est lire les journaux, comme vous et moi.

La Commission, comme je vous dis, c'est un organisme créée par les deux gouvernements – on aura bientôt 100 ans – pour éviter les conflits. On ne vote pas, les commissaires, on s'entend. Il n'y a jamais eu de vote. On ne se critique pas. Et regardez-nous, on n'a pas l'air trop blessé. On s'entend, et c'est comme ça que l'Accord a survécu depuis bientôt 100 ans.

Alors, est-ce qu'on a des dents? Je pense que oui, Madame. Et est-ce qu'on s'en sert? Je pense que oui. Ça répond à votre question? Merci. Mrs. Harding?

HARDING: Good evening. I'm sorry, but my French isn't good enough to make my comments in French.

ROBERT GOURD: If you...s'il y a des gens qui ne comprennent pas, on a le système d'interprétation simultanée à l'arrière, vous n'avez qu'à vous prendre des écouteurs. Sinon, let's go, Mme Harding.

HARDING: Okay. My comments are that recently, we've had a lot of information in the media about diversions of water from the Great Lakes system into other areas, and I want to ask you that you include this side of the discussion in your recommendations, because if you take water from one place and put it in another place and don't bring it back again, you are altering the quality of the water. So I think diversions are a very important thing that need to be considered in the water quality as well. That's...okay. Thank you. (APPLAUSE)

ROBERT GOURD: Thank you. You know, there's many things that go around and that are not facts or truthful things. In order to...would you create diversions...the City of Toronto is creating diversion, it's taking water from Lake Ontario, feeding its citizens, but the water goes back into Lake Ontario. It is not diversion.

So...and as far as you say, the only city that I know of that takes water and doesn't put it back in the Great Lakes is the City of Chicago, and the reason is very simple: they started before the Commission existed.

But there's no other city that can take water from the Great Lakes and not put it back clean in the Great Lakes. So this idea that governments are letting diversion, it's not true, believe me.

And as I usually say – and my colleague Mr. Schornack doesn't like it very much – as long as I'll be here, nobody will drink Canada dry. (LAUGHS)

DENNIS L. SCHORNACK: Why wouldn't I like you to say that?

ROBERT GOURD: You said that once in Washington. (LAUGHS) But it doesn't matter, it's a joke. Mr. Pirani?

ABDUL PIRANI: Bonjour.

ROBERT GOURD: Bonjour.

ABDUL PIRANI: My name is Abdul Pirani, I am from the Council of Canadians. I see you have the distinction...I mean, the IJC has the distinction of wearing many hats.

The one that concerns me this evening is the Great Lakes Water Quality Agreement as well as the Boundary Waters Treaty, leading to the Annex, and the latest proposals as given by the Council of Great Lakes Governors.

I see...there should be an integration with regards to quality and quantity issues for policies as well as the governments. Annex, however, has little reference to the quality of water.

Besides this, to elaborate a little bit on what the lady before me said about diversions, it seems, according to the latest proposals, there is going to be continued diversions resulting...because of creating political boundaries in place of ecological boundaries, by means of what is known as straddling communities and straddling counties, in that case, which will lead to the problems with NAFTA and the World Trade Organization.

These agreements could have precedent-setting impacts across Canada, as I said, implicating NAFTA and World Trade Organization. We, for the Council, are concerned about the precedent which could be set across the country where water crosses boundary lines.

What will happen to the International Joint Commission and the federal government in these matters? Already, we have seen the marginalization of the International Joint Commission over Devil's Lake.

I think, apart from that, we have to...the Commission has to inculcate the public in the Agreement regarding the ecological and climate changes issues, etc., which should be quite elaborated to the public, etc. Thank you.

ROBERT GOURD: Thank you very much for your statement. And I must tell you one thing, is that's exactly our goal, is to involve the public. You cannot hit the nail better than you did, it's exactly what we're doing.

We're doing public consultations all through the Great Lakes and the provinces. This is our first meeting in Montreal, it's a first, and we're going to hold meetings all around the Great Lakes: Toronto, Rochester, Duluth, Sault Ste. Marie, you name it and we're going to be there.

So by the end of our public consultation, we'll issue a report that will give you feedback of what we've heard, like what you just said, and then we'll make our report to government.

And after that, there's going to be another public consultation, and then the Agreement might be reviewed or not reviewed, maybe what we have now is

perfect. I presume that they will want to change it because quality of the water always has to improve, and this is why we're here, is to look into the quality of water. Thank you for your intervention, Sir.

Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre? Il n'y a pas de journalistes qui, habituellement, sont là pour nous poser des questions.

HERB GRAY: It's like an auction : going once...

ROBERT GOURD: Oui, c'est comme dit mon collègue le président, c'est comme un encan. Alors, s'il n'y a pas d'intervention une fois...on le savait que mon ami qui ne veut jamais parler s'en vient.

MARC HUDON : Vous avez encore une heure à nous consacrer.

NON-IDENTIFIÉE : (inaudible)...juste mentionner...essayé de rejoindre Louis-Gilles Francoeur du Devoir, j'ai essayé de joindre le journaliste Louis-Gilles Francoeur (inaudible)...autrement, il aurait été là.

ROBERT GOURD: Pas de problème, Madame. On le connaît très bien, c'est un bon ami, Louis-Gilles Francoeur. Et c'est pas parce que vous avez une heure, M. Hudon, que nous autres, on s'en va à Ottawa après en voiture.

MARC HUDON : Il y a des bons restaurants autour.

ROBERT GOURD: Vous n'êtes pas obligé de toute la prendre, l'heure.

MARC HUDON : You could try some of the nice restaurants that are around. (LAUGHS)

ROBERT GOURD: Oh yeah, yeah.

MARC HUDON: There's a nice Turkish one just down the street.

ROBERT GOURD: No, no, we're driving back to Ottawa.

HERB GRAY: We have meetings all week.

ROBERT GOURD: We have meetings all week in Ottawa.

MARC HUDON: One comment, maybe, as far as recommendations.

There is, in comparison to what we have here available to us, in terms of information, there's next to nothing available in French on the tremendous work that is done by various organizations in the Great Lakes, whether it's Commission des Grands lacs or many others.

Votre organisation est une des rares qui fait beaucoup de travail et qui le traduit en français. Mais quand on parle de la qualité de l'eau des Grands lacs et du Saint-Laurent, tout le travail qui se fait par les autres organisations servirait beaucoup les intérêts des gens d'ici si c'était disponible pour eux en langue française.

ROBERT GOURD: Je suis d'accord avec vous, Marc, avec toi, Marc. Et d'ailleurs, vous avez sur la table à l'arrière le guide de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs, c'est en français.

Et je n'ai pas besoin de dire que tu fais partie de l'étude sur le lac Ontario et Saint-Laurent et qu'il y a de grands efforts qui se font à la traduction. Et je peux facilement te dire, et mes collègues ici vont m'approuver, que le chien de garde francophone, des fois, je me fâche.

MARC HUDON: O.K. Une autre, peut-être, recommandation à examiner, il y a beaucoup d'efforts qui sont faits à travers les Grands lacs – et je

voyais tantôt la collègue Chantal, qui représente les comités ZIP, il y en a dans la région de l'Ontario, il y en a dans les états – pourquoi la Commission mixte ne démarrerait pas un mécanisme de networking ou de réseautage entre les différentes organisations ou associations qui oeuvrent dans un domaine similaire dans le bassin?

Moi, je ne saurais pas par où commencer, je ne saurais pas qu'est-ce que ça représente en termes de coûts, mais en quelque part, quand la communauté à la base, comme les comités ZIP, comme les areas of concern, comme les associations de municipalités, etc., travaillent ensemble sur des objectifs ciblés d'avance, en réseautage comme ça, il y aurait peut-être des gains intéressants et très importants à acquérir à partir de la base.

Et ça, c'est quelque chose qui manque peu importe où l'on est. L'information est disponible toujours à l'échelle locale sur des enjeux locaux, mais tout le monde bénéficierait de pouvoir, dans certains dossiers, celui de la qualité de l'eau, par exemple, comparer des pommes avec des pommes en termes d'efforts qui sont faits ici.

Tantôt, on parlait d'accès au fleuve ou de la qualité de l'eau en termes de contaminants chimiques ou autres, mais si les communautés ou les groupes ou les organisations de terrain qui oeuvrent dans ces chapitres-là en particulier pouvaient échanger sur une base régulière, peut-être que ça aiderait nos gouvernements supérieurs à atteindre des objectifs plus rapidement et à des coûts moindres. Alors, c'est simplement une recommandation en primeur.

ROBERT GOURD: Merci, Marc. Alors, comme j'ai dit, une fois.

LAURENT LAROCHE : Bonsoir. Laurent Laroche, je porte deux chapeaux. Je suis responsable, chef de section...

ROBERT GOURD: Je m'excuse, j'aimerais ça...si vous êtes pour parler, j'aimerais ça qu'on remplisse les feuilles.

LAURENT LAROCHE : (inaudible)...

ROBERT GOURD: Ah bon, parfait, merci.

LAURENT LAROCHE : Étant donné que c'était le countdown, alors, je me présente, Laurent Laroche. Je porte deux chapeaux, dont le premier est chef de section pour la Ville de Montréal pour la qualité de l'eau potable. Donc, évidemment, la qualité de l'eau que l'on puise au fleuve est importante.

Deuxièmement, aussi, je suis un personne, un biologiste de formation, pour laquelle l'environnement est un souci pour moi.

Et je regardais votre question qui était posée sur votre site Internet, qui demandait, à votre avis, est-ce que l'Accord doit être modifié, et quelles modifications apporteriez-vous?

J'aurais peut-être une recommandation à faire à votre comité. J'ai vu l'approche qui a été faite, j'ai examiné et scruté des dossiers, j'ai vu qu'il y avait une approche semblable au système américain, le HACEP (?), dans lequel on gérait des risques biologiques, physiques et chimiques, qui permet de cibler les impacts du côté environnemental, les impacts du côté santé et les impacts aussi du côté esthétique.

Lorsque l'on regarde tous ces paramètres là, on s'aperçoit que c'est une montagne d'information. Uniquement du côté chimique, j'ai dénoté sur le site Internet plus de 375 molécules chimiques probablement d'origine humaine; la plupart, mon gros bon sens me disait que c'était d'origine humaine.

Donc, on parle de beaucoup de substances chimiques. Ce qui serait bien, je pense, ce serait de cibler...j'aime bien utiliser la loi de Pareto, d'utiliser les 20 pour cent qui causent 80 pour cent des problèmes.

Et si on pouvait le faire pour les trois éléments qui nous intéressent – l'environnement, la santé et l'esthétique – je pense que ça serait des bons indicateurs pour tout le monde à savoir où est-ce qu'on se dirige et où est-ce qu'on s'en va.

ROBERT GOURD: Excellent. Merci beaucoup. C'est ce genre d'intervention qui nous intéresse, et j'espère que vous allez nous laisser vos coordonnées puisqu'on pourra éventuellement communiquer avec vous directement. D'autres intervenants?

ABDUL PIRANI : Further to the straddling communities comment that I made, I found an article in the Ottawa Citizen last month, the 27th of September, I find it quite disturbing.

What it says is that a group of farmers from Texas is using NAFTA to claim that they own the water in Mexico and that Mexico is obliged to hobble (?) its own agriculture industry to ensure delivery of water to Texas.

Of course, the American farmers will accept \$100 million in lieu of the water. The water that Texas claims to own is found deep in Mexico, in tributaries that ultimately flow into the Rio Grande, which straddles the border between the U.S. and Mexico.

Their outrageous claims come under the controversial Chapter 11 provision of NAFTA, which allows individual investors to sue foreign governments for decisions that develop their investments.

This is just a case. The big prize is Canada. I was wondering how the Commission in general and the U.S. counterpart in particular is going to address this situation. Thank you.

HERB GRAY: It's my understanding that decisions by individual NAFTA panels do not create precedents like decisions of courts within countries. So whatever the decision this NAFTA panel made about a situation in Mexico, neither in domestic nor international law is that panel decision considered to be a precedent equivalent to a decision, say, of the Quebec Court of Appeal or the Ontario Court of Appeal.

Secondly, when we, in 2000, issued our report on water quantity issues with respect to whether there could be diversions or bulk water removal of the water from the Great Lakes and that we updated that report in the year 2004, the Commission found that there was no surplus in the Great Lakes to be exported in bulk, only 1 per cent was renewed each year by rain or snow melt, and we said that removal in bulk was not a good idea.

Around the same time, the federal government of Canada passed Bill C-6 banning any bulk water removals from the Canadian side not only of the Great Lakes, but potentially of all of the basins on the boundary.

And the American states are discussing a similar - and here I'm talking about the Great Lakes states - a similar arrangement by convention. They have a different legal system there, but I think right now there is an American law that if any Great Lakes governor objects to a diversion proposal, then it can't go ahead. I think I've got that straight, Chairman Schornack.

So I thought I'd just break the rules here, before we adjourned, and add my interpretation of these matters. But at the time that the Commission was receiving evidence for its 2000 report, both the American and Canadian governments tabled memoranda saying that they did not believe that NAFTA could be used to enable the removal of water in bulk from the Great Lakes, where it was a natural product and not entering into commerce.

ROBERT GOURD: Thank you, Chair Gray.

ABDUL PIRANI: I just had a final comment. What happens if the water withdrawal is acceptable to the Compact but Canada is against it?

HERB GRAY: What's happening right now is that what we're talking about is, shall I say, a temporary expedient legislation by the U.S. Congress.

There are discussions going on under what's called Annex 2001 for a permanent regime which would have an equivalent effect to the Canadian federal

legislation, and I think it may well be coming down the home stretch. And if I'm wrong on that, perhaps I'd ask my American counterpart to add any facts.

But at the present time, unlike in 1997, there are no proposals on the table that we're aware of for bulk water diversions from the Great Lakes outside the basin.

ROBERT GOURD: Bon, je prendrais un dernier intervenant, à l'exception de Marc Hudon. (RIRES) Il n'y en a pas? Alors, une fois, deux fois, trois fois. Merci infiniment à la Ville de Montréal. Monsieur le maire, nous vous remercions. (APPLAUDISSEMENTS)

D'abord, non seulement vous avez été patient, mais vous êtes resté avec nous. C'est ce que je disais, quand vous serez tanné d'être maire, vous allez faire un bon commissaire.

Alors, mesdames, messieurs, merci infiniment. Ceci clôt notre première réunion. Et je tiens encore une fois à remercier la Ville de Montréal de nous avoir accueilli si favorablement.

Et à tous ceux qui sont ici présents, ben, merci infiniment. C'est ce que nous avons besoin, votre présence. Et Marc, je te verrai à Québec.
